

Points forts

04

De la Polynésie française

BILAN

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES
EN 2014



HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

En 2014, le nombre des créations pures d'entreprises dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) augmente de 7 % par rapport à 2013.

Les primo créations se développent davantage dans le secteur tertiaire (11 % après une baisse de 5 % en 2013).

Trois créations sur quatre sont des entreprises entièrement nouvelles alors que les autres se réactivent après une cessation d'activité.

Les entreprises individuelles représentent neuf créations sur dix et sont plus souvent créées par des hommes.

Quatre créations sur cinq se situent dans les îles Du Vent. À l'ouverture, les nouvelles entreprises n'ont pas de salarié.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



LES CRÉATIONS PURES AUGMENTENT DAVANTAGE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

En 2014, 2 485 entreprises ont été créées, soit 7 % de plus qu'en 2013. Le nombre de créations pures progresse de 11 % dans le secteur tertiaire qui regroupe désormais 80 % de l'ensemble des créations pures. Les services sont le moteur de cette croissance et tirent à la hausse l'ensemble des primo créations.

Le nombre de créations pures baisse dans le secteur de la construction et représente 13 % des créations totales en 2014 contre 14 % en 2013. L'industrie concentre 7 % des créations totales soit un point de moins qu'en 2013.

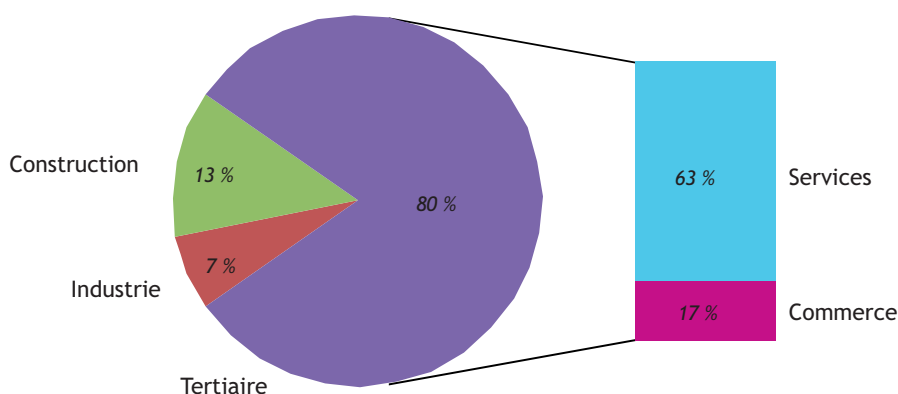
Parmi les entreprises créées, 75 % sont entièrement nouvelles, 25 % sont des réactivations. Cette proportion est stable depuis plusieurs années.

Parmi les entreprises créées en 2013, un an après la date de leur création, 18 % ont cessé leur activité.

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE 2009 À 2014									
Entreprises	Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014 / 2013	
		Unité nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
actives au 31 décembre		21 218	21 332	21 545	22 677	23 111	23 685	574	2,48
créées durant l'année		2 256	2 215	2 200	2 342	2 325	2 485	160	6,88
réinscrites durant l'année		750	767	799	856	864	832	- 32	- 3,7
radiées durant l'année		2 329	2 328	2 438	2 244	2 215	2 344	129	5,82

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

CRÉATIONS PURES PAR SECTEUR D'ACTIVÉS EN 2014



Source : ISPF (champ ICS)

FORTE AUGMENTATION DES PRIMO CRÉATIONS DANS LES SERVICES

En 2014, le nombre de créations progresse de 14 % dans le secteur des services contre 1 % en 2013. Trois entreprises nouvelles sur cinq s'y créent. Les créations augmentent quasiment dans toutes les activités. La plus forte hausse concerne la « Santé humaine et action sociale » avec 224 créations contre 160 en 2013. Ce sont en particulier les médecins, les professionnels de la rééducation et les infirmiers et sages femmes qui contribuent le plus aux créations dans le secteur de la santé. Dans les « Transports et entreposage », 71 entreprises ont été créées en 2014 contre 44 en 2013. Le nombre de créations augmente de 29 % dans le secteur des « Activités spécialisées, scientifiques et

techniques ». Enfin, le secteur des « Activités financières et d'assurance », compte 16 créations en 2014 contre cinq en 2013.

Malgré une baisse de 5 % en 2014, le poste des « Autres services personnels » demeure le principal foyer des primo créations dans les services (409).

FAIBLE REPLI DES CRÉATIONS PURES DANS LE COMMERCE

Le nombre de créations dans le secteur du commerce diminue de 1 % en 2014 contre - 22 % en 2013. La hausse du nombre de créations dans le commerce de détail compense les baisses dans le commerce de gros et dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.

Les créations pures dans les secteurs du commerce de gros et du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles déclinent respectivement de 20 % et 26 %.

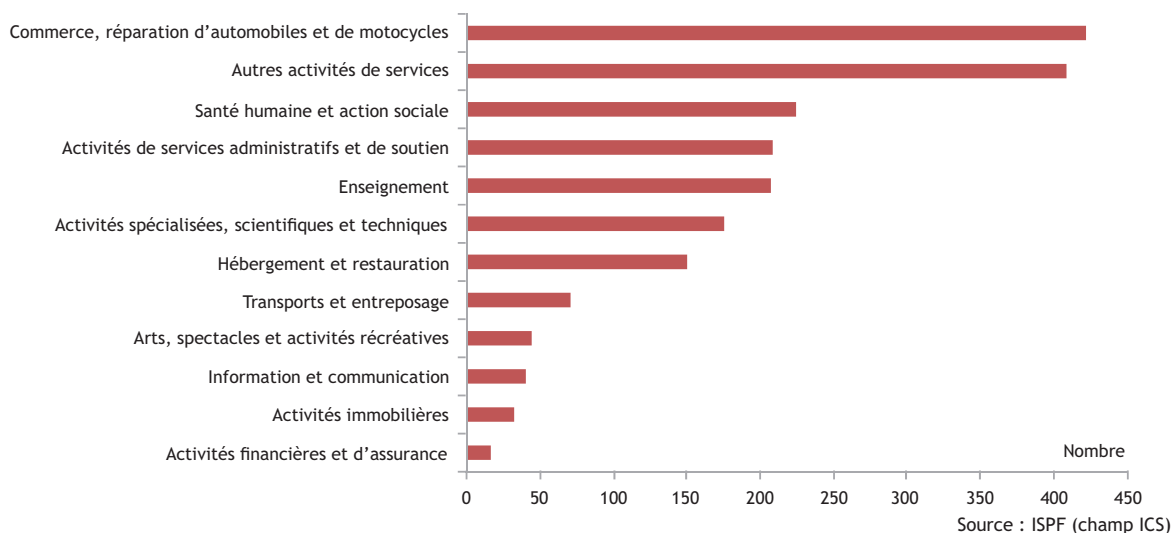
Dans le commerce de gros, le poste du « Commerce de gros non spécialisé » habituellement moteur des créations de ce secteur compte 27 entreprises de moins par rapport à 2013. Toutefois ce poste concentre plus de la moitié des primo créations de l'ensemble du secteur du commerce de gros.

Dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, les créations pures dans le poste « Entretien et réparation de véhicules légers » diminuent de 23%.

Le nombre de créations dans le commerce de détail progresse de 26 %. Après deux années de baisse, les créations dans l'activité de « Vente à domicile » augmentent fortement : + 42 % en 2014 (- 52 % en 2013).

Le commerce de détail hors magasin se développe, ainsi le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » progresse avec 27 créations en 2014 contre 19 en 2013. De même, la « Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin » croît de 44 %. La baisse de 32 % observée en 2013 dans le « Commerce d'alimentation générale » s'atténue fortement en 2014 (- 9 %) ; le nombre de créations annuelles dans cette activité continue de décroître.

CRÉATIONS DES ENTREPRISES DU SECTEUR TERTIAIRE EN 2014



BAISSE DES CRÉATIONS PURES DANS L'INDUSTRIE...

Les créations pures d'entreprises industrielles diminuent de 15 % en 2014 après la forte hausse de 2013 (+ 33 %). Elles représentent 7 % de l'ensemble des primo créations, soit un point de moins que l'année précédente. Ces nouvelles entreprises sont essentiellement créées sous la forme d'entreprise individuelle (87 %).

Les créations d'entreprises sont en baisse dans les principaux secteurs de l'industrie : industrie alimentaire (- 37 %), industrie de l'habillement (- 14 %), réparation et installation de machines (- 9 %) et autres industries manufacturières (- 8 %).

Ainsi les créations diminuent de 29 % dans l'activité de « Pâtisserie » qui demeure le premier foyer des créations de l'industrie alimentaire (52 %). Le recul de 20 % des primo créations dans l'activité de « Fabrication de vêtements de dessus » tire à la baisse les créations du secteur de l'habillement. Les créations dans les « Autres activités manufacturières » reculent de 9 % mais demeurent les plus nombreuses (29). En revanche, les créations augmentent de 22 % dans la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » avec 22 unités nouvelles contre 18 en 2013.

... ET DANS LA CONSTRUCTION

Les créations pures dans le secteur de la construction diminuent de 1 % en 2014 après une hausse de 13 % en 2013. Avec 320 entreprises créées, le poids de ce secteur dans l'ensemble des créations fléchit d'un point alors même que les radiations restent stables. Le secteur des travaux de construction spécialisés (terrassement et second œuvre) regroupe quatre entreprises nouvelles sur cinq. Les créations dans le poste des « Autres travaux de finition » progressent encore cette année de 5 % après la hausse de 28 % en 2013.

En revanche, les créations sont moins nombreuses dans le secteur de la construction de bâtiments qui totalise 41 entreprises nouvelles contre 53 en 2013. La promotion immobilière compte neuf créations cette année contre quatre en 2013.

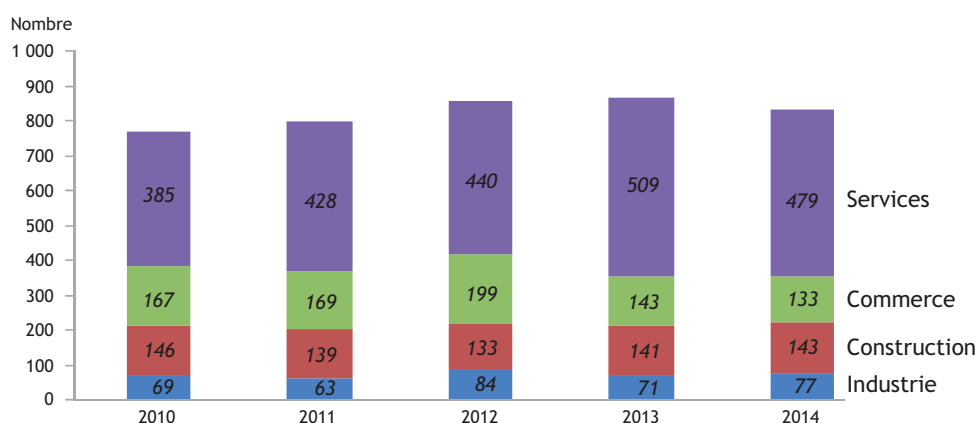
DES RÉACTIVATIONS MAJORITAIRES DANS LES SERVICES

Le nombre d'entreprises individuelles ayant repris une activité en 2014, après avoir été précédemment radiées, diminue de 4 % par rapport à 2013 soit 832 entreprises. Trois entreprises sur cinq se réactivent dans le secteur des services dont 25 % dans le secteur des autres activités de services, 14 % dans l'enseignement comme dans les activités de services administratifs et de soutien, 12 % dans la santé et action sociale ainsi que dans l'hébergement et restauration.

Le commerce regroupe 16 % des réactivations de l'année contre 17 % en 2013. Les réactivations les plus nombreuses se trouvent toujours dans l'activité de « Vente à domicile » et le « Commerce de gros non spécialisé » avec respectivement 41 et 20 entreprises.

Les réactivations dans l'industrie augmentent de 8 % en 2014 par rapport à 2013 et représentent 9 % de l'ensemble des réactivations soit un point de plus que l'année précédente. Elles restent plus nombreuses dans la « Fabrication de vêtements de dessus » (17 entreprises), les « Autres activités manufacturières » (12 entreprises) et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » (9 entreprises).

RÉACTIVATIONS DES ENTREPRISES PAR SECTEUR



Source : ISPF (champ ICS)

Enfin, la construction représente 17 % des réactivations totales contre 16 % en 2013. Dans les « Autres travaux de finition », une entreprise sur deux reprend une activité après une radiation. Le secteur de la construction de bâtiments concentre une entreprise réactivée sur quatre.

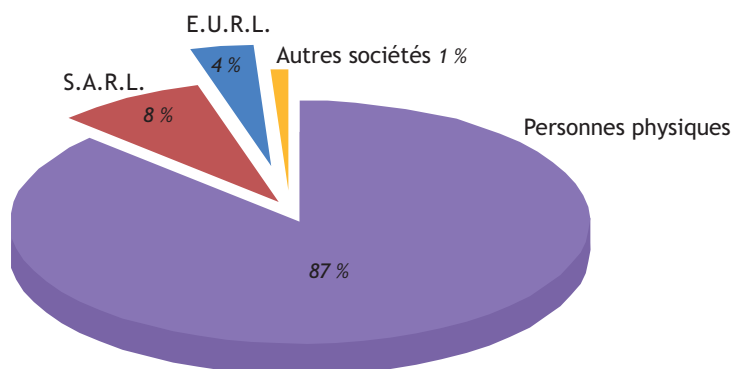
Les entreprises se réactivent fréquemment dans les mêmes activités. Il s'agit souvent d'activités à faible technicité ou de nature temporaire. Ces dernières peuvent refléter une certaine fragilité de l'entreprise mais aussi une plus grande flexibilité. Pour les entreprises qui se sont réactivées en 2013, 15 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité un an après leur date de réactivation.

NEUF ENTREPRISES SUR DIX SE CRÉENT SOUS FORME INDIVIDUELLE

En 2014, les entreprises individuelles constituent 87 % des créations pures soit 2 163 unités. Le nombre des entreprises optant pour cette forme juridique à la création a augmenté de 8 % comparé à 2013. Comme pour l'ensemble des créations d'entreprises, le secteur tertiaire tire à la hausse la création sous forme individuelle avec une progression de 12 % par rapport à 2013.

Les créations sous la forme de S.A.R.L. (Société à Responsabilité Limitée) diminuent de 2 % cette année alors que les E.U.R.L. (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) augmentent de 8 %. Ainsi, 209 entreprises nouvelles ont choisi la forme de S.A.R.L. et 90 entreprises ont été constituées en E.U.R.L.

CRÉATIONS PURES PAR FORME JURIDIQUE EN 2014



Source : ISPF (champ ICS)

LES FEMMES CRÉENT DAVANTAGE D'ENTREPRISES DANS LES SERVICES

En 2014, sur les 2 163 entreprises individuelles créées, 54 % sont fondées par des hommes et 46 % par des femmes.

Le secteur des services concentre la plus grande partie des entreprises créées par les femmes (712). En particulier, une entreprise sur cinq créée par une femme se trouve dans le poste des « Autres services personnels ». Les secteurs de la santé et de l'enseignement regroupent respectivement 19 % et 14 % des créations d'entreprises dans les services.

La part des nouvelles entreprises du commerce créées par les femmes reste stable comparée à 2013 et représente 18 % du total des créations « féminines ». L'activité dominante du secteur réside dans la « Vente à domicile ».

Le nombre de créations féminines régresse dans l'industrie avec 7 % de l'ensemble des créations contre 10 % en 2013.

Les femmes créatrices sont en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes : 33 ans contre 35 ans.

Les hommes concentrent 59 % de leurs créations dans les services soit trois points de plus qu'en 2013. Le poste des « Autres services personnels » compte le plus grand nombre de créations (158 entreprises). Le secteur de l'enseignement attire 15 % des nouveaux créateurs.

Une entreprise créée sur cinq par les hommes se trouve dans la construction dont 70 % dans la seule activité des « Autres travaux de finition ».

Le secteur du commerce représente 13 % des créations d'entreprises masculines soit autant qu'en 2013 ; l'activité dominante demeure la « Vente à domicile » avec 42 nouvelles entreprises.

L'industrie concentre désormais 6 % des entreprises créées par des hommes soit un point de moins qu'en 2013.

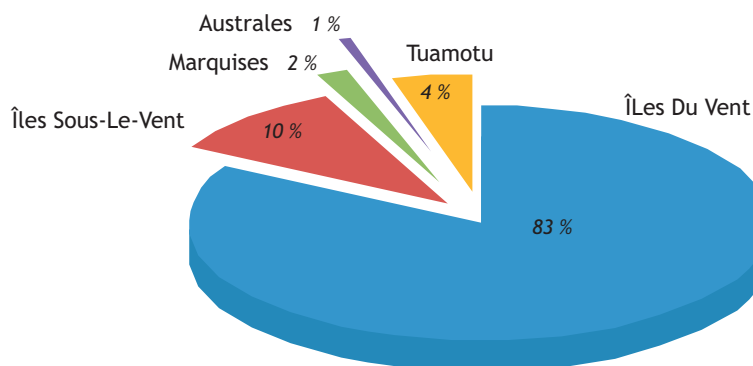
QUATRE CRÉATIONS D'ENTREPRISES SUR CINQ DANS LES ÎLES DU VENT

Les Îles Du Vent concentrent 83 % des créations pures en 2014 soit un point de moins qu'en 2013. Dans chacune des subdivisions, le secteur des services compte le plus de créations puis vient le secteur du commerce exception faite pour les îles Marquises où l'industrie arrive en seconde position. Dans les services, le secteur des Autres activités de services compte le plus grand nombre de créations dans tous les archipels sauf pour les Australes où l'enseignement domine.

Les créations dans le secteur du commerce ont augmenté uniquement dans les Îles Du Vent et les Tuamotu-Gambier. Par contre, elles baissent dans les autres subdivisions en particulier dans les Îles Sous-Le-Vent (- 38 %) par rapport à 2013.

En 2014, les communes de Papeete et de Punaauia comptent autant de créations pures (368 et 367). Les créations ont progressé de 18 % dans la commune de Papeete alors qu'elles sont stables sur Punaauia. La commune de Faaa accueille 284 entreprises nouvelles. Ainsi 41 % des créations d'entreprises des Îles Du Vent ont lieu dans les trois communes les plus peuplées.

CRÉATIONS PURES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2014



Source : ISPF (champ ICS)

LES ENTREPRISES SE CRÉENT SOUVENT SANS SALARIÉ

Parmi les 2 485 entreprises créées en 2014, 99 % n'emploient pas de salarié à la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) dès la création et s'apparentent davantage à la création d'emploi de leur créateur. Seules 152 entreprises ont déclaré au moins un salarié au cours de la période janvier-décembre 2014. Ce sont majoritairement des sociétés (116 entreprises) dont 64 % relèvent de la forme de S.A.R.L. ; la moitié de ces sociétés se trouve dans le secteur des services et trois sociétés sur dix dans celui du commerce. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (93 %). Seules 2 % des entreprises individuelles ont embauché au moins un salarié de janvier à décembre 2014, surtout dans les services (22 entreprises).

Sur les 832 entreprises réactivées en 2014, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 5 % ont déclaré au moins un salarié sur cette période. La moitié de ces embauches ont lieu dans les services et un tiers dans la construction.

LES ENTREPRISES SE RENOUVELLENT UN PEU PLUS

En 2014, le taux de création des entreprises s'établit à 11 % soit un point de plus que l'année précédente. En tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 14 %. Le secteur des autres activités de services reste le plus dynamique avec un taux de création de 20 %, malgré une baisse de cinq points par rapport à 2013. Le taux de création dans le secteur de la santé humaine et action sociale progresse de quatre points cette année comparé à 2013 tout comme les industries extractives et les activités financières et d'assurance

Les radiations augmentent de 6 % en 2014 après avoir baissé de 1 % en 2013, cependant elles restent inférieures aux créations nouvelles.■

TAUX DE CRÉATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2014					
Secteurs d'activités	Taux de création	Stock au 31 décembre	Créations	Réactivations	Radiations
Unité	%	nombre	nombre	nombre	nombre
02 Industries extractives	13	48	6	0	4
03 Industrie manufacturière	7	2 301	157	76	225
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	42	0	0	0
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	9	34	3	1	3
06 Construction	10	3 289	320	143	357
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8	5 129	422	133	490
08 Transports et entreposage	8	941	71	19	60
09 Hébergement et restauration	8	1 947	150	56	159
10 Information et communication	9	442	40	9	32
11 Activités financières et d'assurance	6	260	16	2	13
12 Activités immobilières	13	278	32	14	16
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11	1 675	175	46	121
14 Activités de services administratifs et de soutien	14	1 600	209	66	172
16 Enseignement	16	1 394	207	66	169
17 Santé humaine et action sociale	17	1 430	224	58	145
18 Arts, spectacles et activités récréatives	6	688	44	24	69
19 Autres activités de services	20	2 187	409	119	309
Total général	11	23 685	2 485	832	2 344

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

87 %

En 2014, 87 % des entreprises nouvelles sont créées sous la forme d'entreprise individuelle.



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises de la Polynésie française** géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1^{er} au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'unité statistique retenue est **l'entreprise** ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- **Les créations pures ou primo créations** qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- **Les réactivations ou réinscriptions** concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le taux de création d'entreprises rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

L'entreprise personnelle est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

La société unipersonnelle ou EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF